

Délibération n°2023-005 du Conseil d'administration du 14 mars 2023 relative à la Fiche modificative ayant pour objet l'extension des missions d'exploitation maintenance de Sérendicité aux équipements supports du restaurant administratif de l'INED

Membres du Conseil d'administration : 38

Membres présents et représentés au début de la séance : 33

Vu le décret n°2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret n°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu le contrat de partenariat public-privé signé le 15 mars 2016,

Vu la convention d'occupation relative au site d'Aubervilliers du Campus Condorcet du 15 mars 2016 et notamment son article 11.2,

Considérant la nécessité d'étendre les missions d'exploitation maintenance de Sérendicité aux équipements supports du restaurant administratif de l'INED afin d'assurer la bonne continuité des services et une gestion homogène,

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 :

D'autoriser le Président à conclure et signer la fiche modificative ayant pour objet l'extension des missions d'exploitation maintenance de Sérendicité aux équipements supports du restaurant administratif de l'INED et à lui apporter au préalable et le cas échéant les amendements nécessaires pour permettre sa signature.

Votes pour : 33

Votes contre :

Abstention :

Affichage le 14/03/2023
Publication au registre des actes de l'Établissement le 14/03/2023
Transmission au contrôle de légalité le 14/03/2023
Délibération certifiée exécutoire le 29/03/2023

Le Président du conseil d'administration

Pierre-Paul ZALIO

